

étaient au nombre d'une quarantaine, sans compter trente frères ou serviteurs à leur service. Les Iroquois commettaient journallement des massacres jusque sous le canon des forts, mais les Cent-Associés ne nous envoiaient pas de troupes pour chasser ces barbares. M. de Lauzon prenait des seigneuries qu'il ne peuplait jamais. Les "Relations des jésuites" racontaient les horreurs commises par les Iroquois et comme fiche de consolation disaient que les dangers et les alarmes continues entraînaient la piété parmi les colons. Je le demande à tout homme sensé, est-il possible de faire le récit de ces temps douloureux sans examiner par le détail les événements qui les composent ? La petitesse et l'étroitesse de vue des gouvernants, le rôle singulier des jésuites, les souffrances des colons sont choses qui éveillent l'attention et appellent un jugement. Ceux qui prétendent que je fais acte de mauvais Français en racontant les épisodes de cette époque, oublient que je suis Canadien et que si l'Histoire n'était pas à ses heures vengeresse des abus du passé elle ne serait pas l'Histoire. M. J.-C. Taché, qui, depuis plus de trente ans est toujours en colère et promet de démolir Garneau, devrait bien savoir que Garneau (et d'autres écrivains !) est irréfutable lorsqu'il dit précisément ce que je répète. Je n'ai pas inventé ces lamentables faits ; l'école des intimitards cherche à les mettre à mon crédit ! elle croit y parvenir, par la violence de son langage. Allez ! j'ai eu sous les yeux un gros album dans lequel M. Garneau empilait vos injures, et je vous reconnaissais à vos attaques d'aujourd'hui comme si je vous pratiquais depuis trente ans !

Comment s'est faite la nomination de M. l'abbé de Laval au titre d'évêque de Pétrée et vicaire-apostolique de la Nouvelle-France ? Par l'influence des jésuites dont il était l'élève très soumis et dont il fut l'instrument aveugle. Ceux qui me taxent d'invention savent parfaitement que je dis la vérité — mais la vérité dérange les petites histoires de ces critiques. Leur engouement va jusqu'à vouloir nous faire admirer les travers d'esprit et les caprices de ce prélat qui ne fut jamais accessible au sentiment canadien et qui fit corps, durant l'exercice de ses fonctions d'évêque, avec ce que j'appelle le parti Français — la classe d'hommes qui ne voyait dans le Canada qu'un champ à exploiter. J'ai eu l'audace de demander pourquoi Mgr de Laval n'avait pas créé un clergé national, c'est-à-dire choisi dans le Canada, et pour toute réponse M. Taché à rugi de colère ! Mais ne savez-vous pas, ô critique ! que ce système fut celui de plus d'un évêque sous la domination française ? Trois quarts de siècles après Mgr de Laval, nous voyons Mgr de Pontbriand s'opposer de toutes ses forces à l'introduction des Canadiens dans le clergé. On ne voulait chez nous que des missions. Les Habitants suppliaient, d'année en année, le roi et l'évêque de leur donner des curés, des prêtres résidents. Ils en obtinrent quelques-uns au retour des récollets (1670) puis en 1678. Louis XIV, malgré la résistance de Mgr de Laval, prescrivit que les dimes appartiendraient aux paroisses qui les produisaient et cela afin d'entretenir des curés. Mgr de Laval persista à se servir du terme de "mission" et à prétendre que les dimes devaient être versées au séminaire de Québec, aux jésuites, car je le répète et plusieurs écrits du temps l'attestent, l'évêque était entre les mains de ces religieux. D'ailleurs, le séminaire de Québec n'avait-il pas été fondé pour créer un clergé national ? S'en est-on occupé ? Non. Le séminaire est resté maison des jésuites, précisément de l'ordre qui ne voulut jamais nous fournir des curés. En écrivant l'histoire des Habitants devais-je reléguer dans l'ombre des faits de cette importance ? Est-ce que Mgr de Laval et les jésuites n'appartenaient pas à l'Histoire ? Lorsque Talon, Louis XIV, Colbert, Courcelles, Boute-roue, Frontenac reviennent sans cesse sur l'attitude de l'évêque et des jésuites, leur reprochant les actes que je raconte ici, quel motif avez-vous de "faire la grosse voix" et de me crier qu'il est infâme de parler de cela ! Oui, vous trouvez ma conduite infâme ! Vous seriez mieux de démontrer que je me trompe ; mais après avoir lu mon livre, ce plaisir vous échappe.

D'époque en époque, nous sommes parvenus à la conquête sans avoir eu de clergé national, et ce jour néfaste nous laissa aux prises avec un ennemi vainqueur qui sut profiter habilement du caractère d'étrangers dont les "missionnaires" se revêtaient depuis si longtemps. Le séminaire de Saint-Sulpice (Montréal) fut épargné et c'était justice : sa position était à peu près celle d'un clergé national. Par ses